



Risque encourue caf residence separée

Par **steph14130**, le **31/05/2016** à **16:44**

bonjour

je suis avec mon amie ,nous sommes en résidence séparée elle son appt moi le mien ,mais ils nous arrivent de dormir l'un chez l'autre Mme perçoit de l'apl pour son logement risque t'elle de la perdre ou pas ou encore de demandé un remboursement de ce qu'elle a perçue, nous avons bien entendu deux impôts locaux a réglé
merci de votre aide car elles a eu la visite pour un contrôle caf ce matin

Par **jos38**, le **31/05/2016** à **17:48**

bonsoir. vous payez votre taxe d'habitation pour 2 adresses différentes? vous ne faites pas domicilier votre courrier chez elle? donc elle est considérée comme vivant seule et elle a le droit de faire dormir qui elle veut chez elle. les contrôles sont inopinés (j'en ai eu 2)

Par **ASKATASUN**, le **01/06/2016** à **09:48**

Bonjour,

[citation]Mme perçoit de l'apl pour son logement risque t'elle de la perdre ou pas ou encore de demandé un remboursement de ce qu'elle a perçue[/citation]

De la situation décrite, il ressort que vous avez deux résidences distinctes qui ne peuvent être confondues comme 2 résidences d'un couple tant que chacun de vous supporte les charges afférentes à son logement sans que l'autre y participe.

Tant que cela reste ainsi, aucune administration ne peut déduire du fait que vous vous

hébergez occasionnellement que vous vivez en couple et partagez deux résidences.